



A R I S Q X P É R I E N C E

PRINTEMPS | **ÉTÉ** 2027

16-17-18 JUIN 2026

CENTREXPO PROMUTUEL ASSURANCE
DRUMMONDVILLE

CENTREXPO
PROMUTUEL
ASSURANCE

PRÉSENTÉ PAR

ARISQ | ASSOCIATION
DES REPRÉSENTANTS
DE L'INDUSTRIE
DU SPORT DU QUÉBEC

CENTREXPO PROMUTUEL ASSURANCE



550, rue St-Amant, Drummondville (Québec) J2C 6Z3

Téléphone : 819-477-5880

Télécopieur : 819-477-5881

Courriel : info@centrexpocogeco.ca

HORAIRE DU SALON	JOURNÉES DE SALON						
	SAMEDI 13 JUN	DIMANCHE 14 JUN	LUNDI 15 JUN	MARDI 16 JUN	MERCREDI 17 JUN	JEUDI 18 JUN	VENDREDI 19 JUN
Livraison Matériel*	8h - 15h						
Montage Kiosque Personnalisé		8h - 18h	8h - 18h				
Montage Exposant			8h - 16h				
Ouverture salon**				9h - 18h	9h - 18h	9h - 16h	
Démontage***						16h - 22h	
Cueillette matériel****							8h - 12h

* Livraison de matériel – Contactez **DEE GLOBAL** pour un rendez-vous (**Michel Bibeau : 514-951-6223**) – Espace Limité

**Rendez-vous client avant 9h00 ou après 18h00.

Vous êtes responsable d'accueillir votre client à l'entrée et le diriger à la sortie du salon après les heures d'ouvertures régulières.

** Aucun transporteur ne sera admis au quai d'embarquement avant 16h00.

*** Des frais seront appliqués pour tout retour de matériel effectué après 12h00.

INSCRIPTION | BADGE

Chaque membre, sous agent, mannequin, stagiaire ou invité doit **OBLIGATOIREMENT** avoir acquitté les frais d'inscription. Une personne non enregistrée ne sera pas admise au salon. La carte d'accréditation est obligatoire pour toutes les personnes travaillant lors du salon.

Elle doit être portée en tout temps. Les agents de sécurité doivent exercer un contrôle des entrées et sorties, afin d'assurer la sécurité et le contrôle de notre événement privé. Les cartes d'accréditations seront disponibles dès votre arrivée lors du montage au bureau du promoteur ou bien à la billetterie.

ESPACE KIOSQUE

Kiosque 10x10 de base (sans tapis) inclut :

- Rideau de 8 pieds blancs
- 3 chaises
- Internet sans fil
- 1 table drapée
- 1 corbeille à papier

FOURNISSEURS | SERVICE D'EXPOSITION

Global D.EE service d'exposition est mandaté par ARISQ à titre de fournisseur officiel pour la location de kiosques et ameublement. Pour ajouter de l'ameublement et accessoire, veuillez contacter :



Véronique Tremblay
Tél : 514 953-6223
Courriel : vtremblay@deeglobal.ca

Michel Bibeau
Tél : 514-951-6223
Courriel : mbibeau@deeglobal.ca

LIVRAISON ET CUEILLETTE DU MATÉRIEL

IDENTIFICATION DE VOTRE MATÉRIEL

Nom de l'expéditeur

Adresse

Téléphone

Nombre de boîtes

Transporteur et numéro de téléphone

Centrexpo Promutuel Assurance Drummondville

550, rue Saint-Amant

Drummondville (Québec) J2C 6Z3

Entrée arrière (débarcadère)

Nom de la compagnie exposante

SALON ARISQ

Numéro de kiosque - Personne responsable et no. de téléphone

Important : Tout le matériel ou palette excédant 1 500 livres doivent obligatoirement indiquer le poids du contenu sur l'emballage.

LIVRAISON DE VOTRE MATÉRIEL PAR TRANSPORTEUR

Les exposants qui utilisent les services de messagerie tels que Fedex, UPS, DHL, ou autres doivent s'assurer que les frais de douanes, taxes, etc. sont payés à l'avance.

*** À noter que toute marchandise expédiée « à percevoir » ne sera pas accepté par le Centrexpo Promutuel Assurance.**

Dans certains cas, les services de messagerie ne déclarent pas que les frais sont à payer par l'expéditeur lors de la livraison et le Centrexpo Promutuel Assurance reçoit une facture parfois 30 à 90 jours après la fin de l'évènement. Dans ces situations, l'exposant sera refacturé avec des frais d'administration.

MANUEL DE L'EXPOSANT – AX P/É – 16-17-18 JUIN, 2026 - DRUMMONDVILLE

CUEILLETTE DE VOTRE MATÉRIEL PAR TRANSPORTEUR

Suite au salon, il vous est possible de prévoir une cueillette de votre matériel le vendredi 19 juin 2026 de 8h00 à 12h00 par un fournisseur de messagerie ou transporteur. Pour ce faire, vous devez vous-même prévoir de remplir adéquatement votre bon de livraison.

Prenez note !

- Tout matériel non récupéré par le transporteur ou le service de messagerie de l'exposant sera automatiquement pris en charge par le Centrexpo Promutuel Assurance et tous les frais seront facturés à l'exposant.
- Des frais seront également facturés de la part du Centrexpo Promutuel Assurance pour tous les envois non identifiés et préparés tel que spécifié plus haut.

ENTREPOSAGE

Assurez-vous de bien identifier vos caissons avant de les transporter vers les endroits désignés. Aucune boîte de carton ni caisse de transport vide ne sera tolérée à l'intérieur ou à l'arrière du stand. Dans le but de faciliter le démontage, nous suggérons d'entreposer vos boîtes et poches d'échantillons vides dans votre véhicule. Dans le cas où des remorques d'entreposage sont disponibles veuillez noter qu'elles ne seront PAS accessibles pendant la durée du salon.

Kiosques indépendants | personnalisés

L'entreposage des kiosques indépendants est pris en charge par l'ARISQ. Les compagnies de décor (kiosques) indépendantes doivent communiquer dès maintenant avec le bureau d'administration afin d'obtenir toutes les informations.

MONTAGE ET DÉMONTAGE

QUAI DE CHARGEMENT

Présentez-vous dès votre arrivée à l'arrière du bâtiment, un membre de notre équipe vous accueillera et vous guidera vers un des quais de chargement si nécessaire ou bien aux portes extérieures avec accès au niveau du sol.

MANUTENTION DES MARCHANDISES

L'entrée et la sortie des exposants doivent se faire **OBLIGATOIREMENT** par les portes attitrées, à l'arrière du bâtiment, tant au montage qu'au démontage.

IL EST INTERDIT EN TOUT TEMPS D'UTILISER LES PORTES AVANT POUR ENTRER OU SORTIR VOTRE MATÉRIEL

Veuillez noter que l'ARISQ met à votre disposition une équipe pour vous aider lors du déchargement de vos véhicules, ainsi que pour vous aider à transporter votre marchandise directement à votre kiosque.

PROCÉDURE DE MONTAGE

Le montage de votre kiosque est de votre responsabilité.

Les exposants doivent arriver au plus tard à 16h00 la journée du montage et devront avoir quitté les lieux à 18h00. Toutes les boîtes de matériel devront être retirées du plancher à 18h00.

MANUEL DE L'EXPOSANT – AX P/É – 16-17-18 JUIN, 2026 - DRUMMONDVILLE

Si vous désirez avoir de l'aide pour votre montage, il est possible d'obtenir de l'aide sur réservation. S.V.P communiquez avec Global D.EE service d'exposition afin de prévoir les ressources nécessaires et obtenir les coûts.

PROCÉDURE DE DÉMONTAGE

Étant donné l'ampleur du salon, il est primordial de collaborer tous ensemble, afin que le démontage se déroule dans l'ordre et le respect.

Les équipes de l'ARISQ, Centrexpo Promutuel Assurance de Drummondville ainsi que **Global D.EE service d'exposition** collaborent afin d'assurer le bon déroulement des de l'événement et nous vous demandons de bien vouloir coopérer aussi avec les équipes en place.

- Afin de respecter vos collègues ainsi que les détaillants sur place, il est **interdit de commencer le démontage de votre kiosque avant la fin du salon qui est prévue à 16h00.**
- Il est **strictement interdit de sortir votre matériel par les portes de l'entrée principale à l'avant.**

***** Pénalité au non-respect :** Une **pénalité au montant de 300.00 \$** sera donnée aux exposants qui ne respecteront pas ces règlements. Merci de votre collaboration.

RESTRICTIONS ET OBLIGATIONS

Il est de votre responsabilité de prévoir et respecter les aspects suivants.

- ❖ **Aires communes :** L'exposant ne doit en aucun temps obstruer les couloirs, ascenseurs, escaliers mécaniques, foyers, hall, moniteurs de signalisation, écrans au plasma, issues de secours de l'immeuble ou autres salles du Centre.
- ❖ **Hauteur de kiosque :** Le kiosque de l'exposant **ne doit pas excéder une hauteur de plus de 12 pieds** et celui-ci doit **prévoir une structure avec finition à l'extérieur pour toutes section de kiosque dépassant une hauteur de 8 pieds.**
- ❖ **Kiosques personnalisés :** Tous **les murs extérieurs du kiosque visibles doivent prévoir une structure avec finition.** Aucun fil d'électricité ou autre, ne dois pendre sur les murs extérieurs.
- ❖ **Propreté des lieux :** Nous demandons la collaboration de tous afin d'entretenir la propreté des lieux. SVP utiliser les nombreux équipements mis à sa disposition pour le recyclage (papier, carton, verre, plastique) et collecte de matières résiduelles tant lors du montage & démontage que durant l'exposition.
Lors du salon, les poubelles doivent être placées à l'extérieur du stand dans l'allée chaque soir dès la fermeture de l'exposition. Elles seront vidées par le personnel du Centrexpo Promutuel Assurance sans frais. Les poubelles laissées à l'intérieur du stand ne seront pas vidées.
- ❖ **Ruban adhésif :** Les seuls adhésifs permis au Centre sont les suivants :

Surfaces murales

Languettes de fixation murale 3M,
no. 7220

Surface de plancher

Tuck Tape 85 ou Tuck Tape 99
Double Face Echo Tape DC-W188F

Murs de brique

Languettes de fixation murale 3M,
no. 7220

Pénalité: Des frais pour enlever le ruban adhésif seront facturés aux exposants qui ne respecteront ces spécifications.

- ❖ **Assurances** : L'exposant doit posséder ses propres assurances « responsabilité ». L'ARISQ et le Centrexpo Promutuel Assurance n'assument aucune responsabilité pour les dommages matériels aux produits, stands, équipements ou décorations, causés par le feu, l'eau et le vol, dans les lieux loués ou durant les transitions dans l'immeuble, et ce, quelle qu'en soit la cause.
- ❖ **Incendies** : Par mesure de sécurité, les allées doivent être complètement dégagées. Ce règlement est imposé par le service des incendies et nous devons déplacer vos présentoirs ou autres installations si vous ne respectez pas les limites bien précises de vos kiosques. Pour la prévention des incendies, **les toits des chapiteaux et toutes toiles ou rideaux habillant ou meublant les kiosques doivent être ignifugés, c'est-à-dire qu'ils doivent être traités pour devenir incombustibles.**
- ❖ **Enfants** : Pour des raisons de sécurité, la présence d'enfants au débarcadère et dans la salle d'exposition n'est pas recommandée pendant les périodes de montage et de démontage.
- ❖ **Animaux** : La présence d'animaux doit faire l'objet d'une approbation des autorités du Centrexpo Promutuel Assurance. Seuls les chiens d'assistance pour handicapés sont autorisés sans restriction
- ❖ **Nettoyage du kiosque** : Veuillez noter que le nettoyage de votre kiosque est votre responsabilité. Le Centre de Foires nettoie *uniquement* les allées. Pour le nettoyage de votre kiosque le centre de foires pourra prendre en charge le nettoyage cependant, il y aura des frais. Veuillez faire la demande auprès de l'administration ARISQ.

DIRECTIONS

- Prendre l'Autoroute 20
- À Drummondville, prendre la sortie 177, direction Boulevard Saint-Joseph/QC-143 S
- En provenance de Montréal, tournez à droite sur le boulevard St-Joseph. En provenance de Québec, tournez à gauche sur le boulevard St-Joseph (traversez le viaduc).
- Tournez à gauche sur le boul. René-Lévesque
- Tournez à droite sur le boulevard des Pins.
- Prendre la 2^e entrée pour accéder au stationnement principal

STATIONNEMENT

Le stationnement est gratuit pour les exposants et visiteurs du Centrexpo Promutuel Assurance.

Le stationnement est défendu au débarcadère. Seuls le déchargement et le chargement sont autorisés et tout contrevenant verra son véhicule remorqué.

POLITIQUE D'ANNULATION

Toute annulation de votre participation doit nous être communiquée le plus rapidement possible, par courriel au info@ARISQ.COM
Pour toute **annulation à moins de 30 jours de l'événement**, vous devrez payer la totalité des frais facturés.
Pour toute **annulation au-delà de 31 jours de l'événement**, des frais de 50% du coût total seront facturés